

LE DEVELOPPEMENT DU PALMIER A HUILE SELECTIONNE AU BENIN

Ernest ADJADI, CRA-PP, Pobè, Bénin

Juillet 2005, actualisé en 2008

Le palmier à huile est cultivé au sud du BENIN dans la zone comprise entre l'océan et approximativement la latitude 7° Nord. Il est planté dans les départements de l'Ouémé, du Plateau, de l'Atlantique, du Mono, du Couffo et du Zou Sud. Cette zone élaéicole se caractérise par :

- des pluviométries annuelles variant de 1 300 à 900 mm ;
- deux saisons sèches, d'une durée totale de 4 à 6 mois, et donc des déficits hydriques annuels importants.

Le palmier à huile occupe une place importante dans l'économie des familles rurales de ces régions. Le développement du palmier à huile sélectionné en milieu villageois est aujourd'hui une réalité mais est parti d'une approche spécifique.

1- Le développement du palmier à huile sélectionné : une approche spécifique

Le développement du palmier à huile sélectionné s'est réalisé au Bénin en deux étapes importantes avec deux approches différentes :

- une première étape, mise en œuvre dans les années 70 avec la réalisation de grandes plantations industrielles (taille supérieure à 500 ha) regroupées autour d'unités industrielles à grande capacité de traitement (20 tonnes par heure de régimes) et dont les produits de la transformation étaient orientés vers le marché régional et international.

Après 20 ans d'expériences, au début des années 90, les leçons de cette première expérience peuvent être résumées comme suit :

- Grande variabilité de la pluviométrie avec des déficits hydriques de plus en plus élevés. Les rendements attendus n'ont pas été atteints car élaborés sur la base de périodes beaucoup plus favorables sur le plan climatique.
- Répartition irrégulière de la production avec une pointe élevée de la production en 4 à 5 mois.

Deux conséquences de ces deux leçons :

1. Il faut être exigeant sur le choix des sols, certaines caractéristiques des sols pouvant atténuer les effets de la faible pluviométrie. Il y a plus de chance de respecter cette exigence avec des plantations de taille plus faible.
2. La valorisation des régimes pourrait alors être réalisée avec des unités de transformation plus faibles.

- Une deuxième étape, mise en œuvre à partir des années 90 est basée sur cette approche spécifique qui inclut :

■ Le développement de petites plantations privées ou plantations individuelles ou encore plantations villageoises.

Par rapport aux anciennes plantations villageoises, l'innovation principale consiste en l'introduction du matériel végétal sélectionné. Par rapport aux plantations industrielles, la différence réside dans la taille des plantations. De taille plus réduite, ces plantations peuvent être localisées sur les sites jugés plus favorables sur le plan pédologique et édaphique.

■ Le traitement regroupé ou non des régimes par des unités semi artisanales dont certaines composantes peuvent être fabriquées localement et de capacité d'environ 1 tonne de régimes par heure.

2- Les actions identifiées pour la mise en œuvre de cette approche de plantations villageoises

Les actions retenues pour la mise en œuvre de cette approche ont concerné :

- La recherche
- La production de semence
- La vulgarisation

2.1- Au niveau de la recherche

▶ Intensification des activités de recherche permettant de mieux connaître le fonctionnement du palmier à huile. Il s'agit surtout de mieux connaître les géniteurs impliqués dans la production de semences.

▶ Mise en place des essais dans les départements permettant de mieux caractériser les catégories de semences produites par la Station de Pobé.

▶ Identification de pratiques culturales permettant d'atténuer ou d'éviter les effets de la sécheresse (réduction de la densité ou association de cultures).

▶ Introduction, adaptation et test d'unités de transformation parfois fabriquées localement.

2.2- Au niveau de la production de semence

▶ Accroissement de la capacité de production de semence et amélioration de celle-ci par la mise en place de nouveaux champs généalogiques et la réparation du germe.

▶ Production ciblée de semences pour le Bénin, pour satisfaire la mise œuvre de cette approche de plantation villageoise. Jusque là en effet la production de plants au Bénin était réalisée à partir des reliquats des expéditions extérieures.

2.3- Au niveau de la vulgarisation

▶ Identification, formation, appui à l'installation et à la vente de plants par des pépiniéristes privés dans les différents départements à vocation élaicoles dans le but de rapprocher les sites de production des planteurs pour :

- favoriser la diffusion du matériel végétal sélectionné
- diminuer le coût de plantation

▶ Installation de plantations tests et formation de planteurs pour la diffusion de pratiques culturales associées à l'introduction du matériel végétal sélectionné

▶ Identification de petites et moyennes entreprises locales pouvant être impliquées dans la fabrication d'unités de transformation et autres équipements.

▶ Formation et suivi des artisans huiliers

3- Diffusion du matériel végétal par la Station de Pobé

3.1- Choix des pépiniéristes

Les pépiniéristes sont choisis par les Centres d'Action Régionale de Développement Rural des départements (CARDER). Les pépinières ciblées sont proposées à la Station de Pobé qui organise une tournée conjointe avec les CARDER. Chaque site proposé est visité par l'équipe conjointe qui observe si les critères de base sont pris en compte. Les pépiniéristes retenus sont formés par la Station avec un ouvrier. Chaque pépiniériste formé est agréé, et peut dès la campagne suivante produire des plants à partir des plantules.

Evolution du nombre de pépinières privées par départements

Départements	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2008
Atlantique	2	3	5	6	8	8	10
Mono-Couffo	2	3	5	9	9	10	6
Ouémé-Plateau	4	4	11	13	13	13	18
Zou	1	1	2	2	2	5	4
Total	9	11	23	30	32	36	38

3.2- Organisation de la diffusion du matériel végétal et de la production de plants de palmier à huile

Les pépiniéristes formés expriment leurs besoins en plantules ou en graines germées aux CARDER. Ces derniers transmettent les demandes à la Station qui les étudie en rapport avec la capacité de production de chaque pépinière. Un programme de livraison de graines est établi et communiqué aux CARDER et aux pépiniéristes. Les livraisons de graines germées commencent en Mai et s'arrêtent en Juillet. Les plantules sont livrées en Septembre-Octobre.

Au cours de la conduite des pépinières, une équipe technique dirigée par un ingénieur agronome passe sur toutes les pépinières tous les mois pour suivre et vérifier, entre autres, s'il n'y a pas d'introduction de semences non contrôlées et si les règles de conduite d'une pépinière, établies par la Station, sont bien respectées.

Le plant produit est vendu aux planteurs au prix fixé conjointement par les pépiniéristes, les CARDER et la Station de Pobé. Le prix du plant de palmier à huile varie entre 500 et 600 francs CFA. Il est fixé à 600 francs quand il n'y a pas la subvention de l'U.E. et à 500 quand la graine est subventionnée.

3.3- La distribution des plants de palmier à huile sélectionné

Les planteurs font une demande d'achat de plants à la Station, aux CARDER, à des ONG qui sont impliquées dans la promotion du palmier ou directement chez le pépiniériste.

La Station et les CARDER rapprochent les planteurs des pépiniéristes. La Station écrit aux planteurs pour indiquer sur quelles pépinières ils peuvent acheter les plants.

4- Les plantations villageoises

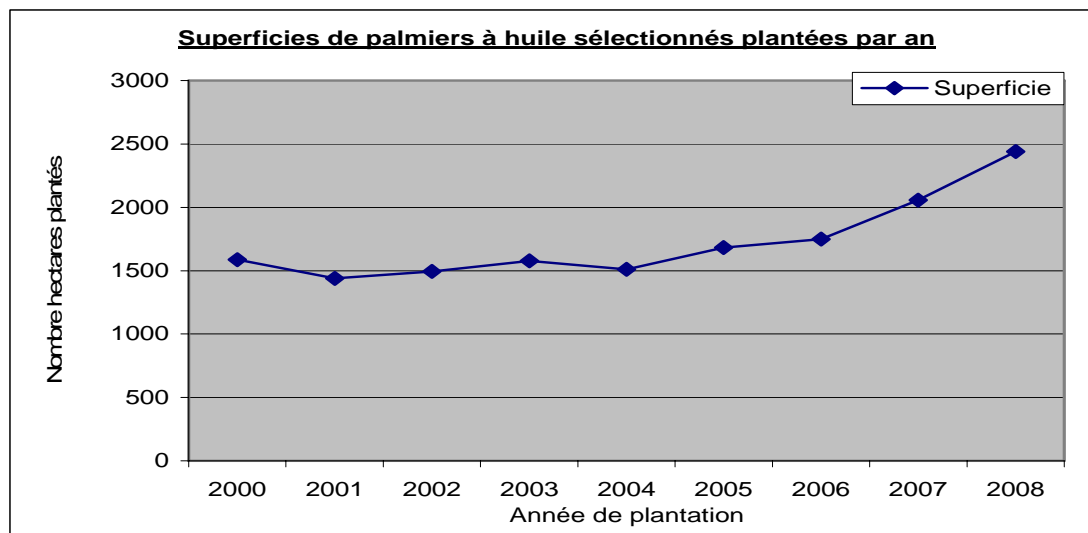
4.1- Evolution des superficies plantées (1988 - 2008)

Les plantations villageoises sont des plantations individuelles. La taille varie de 1 hectare à 400 hectares. Les planteurs plantent progressivement. Ils augmentent leurs superficies au fur et à mesure que les premières plantations entrent en production.

4.1.1 Evolution des plantations

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Superficie	1588	1439	1493	1577	1510	1682	1750	2057	2439

4.1.2- Evolution des plantations villageoises



L'augmentation des superficies plantées a démarré en 1992 avec 383 hectares. Ces plantations villageoises sont passées à 860 hectares en 1997 soit une croissance de 125%. En 2000 elles sont de 1588 hectares soit une augmentation de 85% pour la période de 1997 à 2000.

De 2005 à 2008, il a été planté 7928 hectares de palmiers à huile sélectionnés.

L'installation des plantations villageoises a légèrement baissé en 2001 de 9,38% pour remonter d'environ 10% en 2003. Les superficies plantées ont dépassé 2000 hectares en 2007. Les plantations villageoises de palmier à huile se développent dans les départements élaéicoles en particulier dans le Plateau et l'Ouémé.

Ce sont des parcelles de 1 à 5 hectares chez les paysans. Les rendements sont de l'ordre de 7 à 10 tonnes à l'hectare avec le matériel végétal actuellement diffusé.

Les planteurs qui ont mis en place des plantations en 1997 ont agrandi leurs superficies de palmier à huile sélectionné dès 2002. Certains artisans plantent de 5 à 10 hectares. Des commerçants, quelques fonctionnaires installent des champs de palmier à huile sélectionné de 10 à 50 hectares. Les grands planteurs ont des plantations couvrant 300 à 400 hectares.

Selon une étude réalisée par le CNEARC, la plantation de palmier à huile sélectionné est en train de remplacer la palmeraie naturelle. Cette progression des superficies de palmier à huile sélectionné est remarquable à partir de 1998. Cette même étude montre comment les paysans s'organisent pour mettre en place leur plantation.

Le coût d'installation d'une plantation d'un hectare de palmier à huile sélectionné pour un paysan varie entre 118.000 et 143.000 francs CFA dont 90.000 francs pour l'achat de plants non subventionnés. Il est de 267.000 francs CFA pour un planteur.

4.2- Les effets du développement des plantations villageoises

Le développement des plantations villageoises a engendré des :

- Domaines de vente de fruits de palmier à huile sélectionné sur de nombreux marchés du plateau. Ces marchés regorgent de fruits au point qu'il y a parfois des méventes importantes.

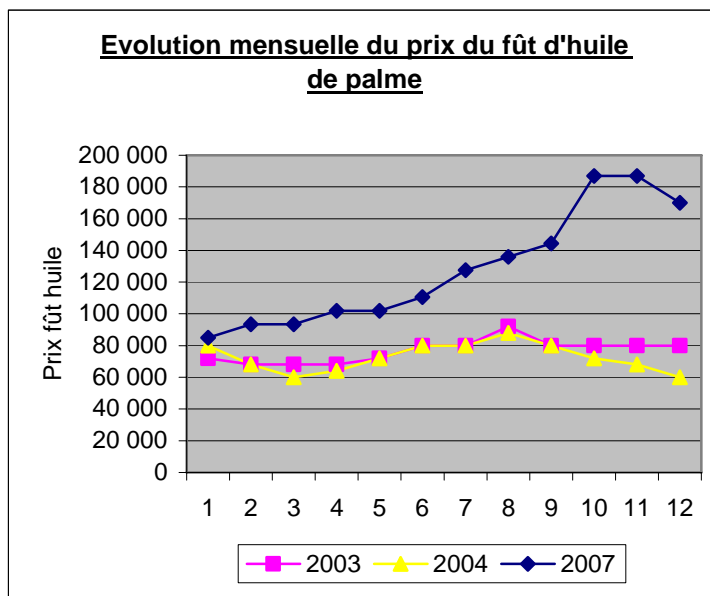
- Groupements de femmes qui s'organisent autour des planteurs pour acheter des fruits et produire de l'huile de palme.
- Artisans, qui se sont spécialisés en constructeurs d'équipements de transformation comme les malaxeurs horizontaux ou verticaux, et les cuiseurs. D'autres fabriquent des presses à vis simples pour refouler l'huile brute. Ces équipements sont achetés par des planteurs qui ont 4 à 8 hectares.
- Entreprises de soudure, qui fabriquent des équipements comme les presses à vis continue, des clarificateurs, des cuiseurs à vapeurs d'un volume 700kg à 1 tonne de fruits. Ces équipements sont achetés par des planteurs qui ont 10 à 30 hectares.

De nombreux planteurs produisent de l'huile de palme et livrent aux revendeuses qui les placent sur le marché national et au Nigeria. L'huile de palme est bien vendue dans les régions du Plateau et de l'Ouémé.

4.3- Evolution mensuelle du prix du fût d'huile de palme sur les marchés du plateau et de l'Ouémé.

Mois	2002	2003	2004	2007
Janvier	88 000	72 000	80 000	85 000
Février	80 000	68 000	68 000	93 500
Mars	72 000	68 000	60 000	93 500
Avril	72 000	68 000	64 000	102 000
Mai	72 000	72 000	72 000	102 000
Juin	80 000	80 000	80 000	110 500
Juillet	80 000	80 000	80 000	127 500
Août	92 000	92 000	88 000	136 000
Septembre	96 000	80 000	80 000	144 500
Octobre	88 000	80 000	72 000	187 000
Novembre	104 000	80 000	68 000	187 000
Décembre	104 000	80 000	60 000	170 000

Courbe de l'évolution du prix du fût d'huile de palme (en francs CFA)



L'huile de palme commence par coûter cher à partir du mois de Mai jusqu'au mois d'Août. Les prix ont baissé en 2004 à cause des importations d'huile de palme raffinée en provenance d'Asie. Le prix de l'huile a nettement augmenté depuis 2006. Il a coûté plus de 900.000 francs CFA la tonne.

Le prix du fût d'huile de palme reste attractif pour les transformateurs, à cause du grand marché que représentent les consommateurs nigériens.

Le potentiel industriel qui est au demeurant déjà faible face aux régimes des plantations industrielles, ne permet pas d'acheter les régimes chez les planteurs notamment dans la zone du Plateau mais une initiative privée s'organise pour mettre en place une usine de production d'huile de palme et de raffinerie.

5- Les plantations industrielles

5.1- Etat des plantations industrielles

Les plantations industrielles sont celles des Unions de coopératives d'Agonvy dans l'Ouémé, de Hinvi dans l'Atlantique, et de Houin-Agamè au Mono.

Ce sont des plantations des années 1970 qui sont en train d'être remplacées.

Elles couvrent 25 000 hectares dont 11 200 hectares pour Agonvy, 8 700 hectares pour Hinvi et le reste pour Houin-Agamè.

Les replantations ont commencé en 1997 avec du matériel végétal tolérant à la fusariose.

Les Unions de coopératives ont remplacé à hauteur de 40% à ce jour.

Ils fournissent les régimes aux industries installées par l'Etat dans les années 70 au centre des plantations. Ce sont des usines qui devraient transformer 20 tonnes de régimes par heure. Elles sont vieilles depuis un certain nombre d'années et ont été privatisées en 1998, après le désengagement de l'Etat de la gestion des Coopératives.

5.2- Etat de cessions de graines tolérantes à la fusariose

Unions	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Hinvi (Atlantique)	43 655	30 450	100 380	46 850	65 000	55 000
Houin (Mono)	16 000	16 000	45 000	36 000	16 000	0
Agonvy (Ouémé)	69 300	72 000	100 000	110 250	75 000	58 000
TOTAL	128 955	118 450	245 380	224 280	156 000	113 000

6- Le désengagement de l'Etat de la gestion des plantations industrielles

6.1- Impact du désengagement

L'Etat s'est retiré de la gestion des coopératives. Ces exploitations sont gérées par les coopérateurs assistés par des techniciens et administrateurs. Ils organisent l'entretien, les récoltes, et les ventes de régimes aux industries de transformations.

Dès ce désengagement, la Banque Mondiale a mis en oeuvre un Programme de réhabilitation des plantations qui a couvert 4 volets :

1. Entretien des parcelles (Défrichage, Elagage, apport d'engrais, entretien régulier des parcelles)
2. Réfection des pistes des plantations vers les usines
3. Organisation des coopérateurs et formation des techniciens
4. La replantation

Au niveau des usines, la privatisation a eu comme impact de :

- Rendre possible la réparation des usines

- D'ouvrir le secteur à l'investissement
- De faciliter l'accès de l'huile aux opérateurs économiques qui organisent le commerce avec les femmes qui revendent au Nigeria.

6.2- Conséquences des privatisations

Les privatisations ont permis de :

- Relancer la production des plantations industrielles
- Mettre en œuvre un programme de replantation
- Augmenter leur capacité à livrer des régimes aux usines
- Libérer la vente de régimes.
- Donner une assise financière aux coopératives. Une assise financière qui crée aujourd'hui des problèmes dans l'organisation.

7- Les acteurs de la mise en œuvre de cette approche

7.1- Au niveau de la recherche et de la formation

7.1.1 Le CRA-PP (ex SRPH)

- Production de semences
- Essais de démonstration
- Choix des sites de pépinières
- Formation et suivi des pépiniéristes et des planteurs
- Introduction et test d'outils de transformation
- Formation d'artisans huiliers et suivi des équipements

7.1.2- Le CIRAD

- Appui technique en matière de recherche et de valorisation de la recherche
- Appui à la formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette approche
- Evaluation des activités
- Appui à la recherche de financement

7.1.3- Les CARDER

- Choix des sites des pépinières
- Appui aux pépiniéristes par l'apport de crédit de fonctionnement ou crédit d'équipement
- Suivi des pépiniéristes
- Formation de planteurs

7.1.4- Les Organisations Non Gouvernementales

7.1.4.1 ATI

- Appui financier à la formation des pépiniéristes
- Suivi des pépiniéristes
- Installation et suivi de plantation de démonstration pour le compte des groupements de femmes, d'écoles primaires et secondaires dans le Sud Bénin
- Introduction et adaptation de presses, et formation des confectionneurs
- Suivi des artisans huiliers

7.1.4.2 CESTAS

- Subvention à l'achat des plants dans le département de l'Ouémé-Plateau

- Subvention à l'achat d'équipements de transformation

7.1.5- Partenaires ayant contribué au financement de la mise en œuvre de l'approche

7.1.5.1- AFD (ex CFD)

- Volet recherche (production de semences, technologie)

7.1.5.2 Union Européenne

- Volet formation et suivi des pépiniéristes et appui à la production de plants

7.1.5.3 ADPH

- Appui à la recherche de financement
- Suivi des différentes phases liées à la réalisation de cette approche de plantations villageoises
- Financement d'études

Perspectives

La production de plants de palmier à huile sélectionné de qualité par les pépiniéristes agréés est aujourd'hui au Bénin une réalité. Il en est de même pour le rapprochement des plants des planteurs. Il est évident que les paysans s'organisent pour mettre en place des plantations de palmier à huile sélectionné. Les perspectives liées à l'évolution des plantations villageoises sont :

- Installation de 9 000 hectares d'ici 2012
- Apporter un appui efficace à l'approvisionnement et à la distribution d'intrants spécifiques
- Promouvoir les procédures de crédits et subventions aux producteurs
- Renforcer les capacités de production de semences de la Station de Pobé. En effet le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche a aidé à réaliser une partie du renforcement.
- Aider à développer un potentiel industriel qui permettrait la collecte de régimes en évitant aux planteurs les méventes de fruits et une bonne gestion des récoltes.

Conclusion

La formation, l'installation des pépiniéristes, l'évolution de la cession des plants, l'évolution des superficies plantées en milieu paysan, l'évolution des cessions de presse sont les acquis de la mise en œuvre des programmes de réhabilitation du palmier à huile financés par le fond Stabex.

Le palmier à huile sélectionné se développe bien au Bénin, notamment la plantation villageoise ou individuelle. Il engendre de nouveaux emplois et des revenus.

Il existe au Bénin deux approches principales sur le développement de la filière palmier à huile en considérant le matériel végétal sélectionné. Leur dynamique est différente et les perspectives de même.